

**Rapport du jury
Aide à la mobilité de recherche en France et en Europe
Historiens de l'art – 2026**

Le mardi 27 janvier 2026, le jury composé de :

- Ana DEBENEDETTI, directrice de la Fondation Bemberg,
- Damien DELILLE, Conseiller scientifique, INHA,
- Alexandre GIRARD-MUSCAGORRY, directeur adjoint du département des études et de la recherche, INHA,
- Fanny HAMONIC, conservatrice du patrimoine, musée d'Archéologie nationale – Domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

s'est réuni pour examiner les 18 dossiers déposés dans le cadre des aides à la mobilité des aides à la mobilité en France et en Europe destinées aux historiens de l'art confirmés – thèse obtenue depuis plus de trois ans ou expérience significative de recherche dans un contexte professionnel (enseignants-chercheurs, professionnels du patrimoine). Cette aide, de 800 euros maximum, est destinée à rembourser des déplacements en France ou en Europe prévus en 2026.

Le jury a privilégié les dossiers présentant un projet de recherche exposé de manière claire et structurée. Ont été écartées les candidatures ne relevant pas des champs de l'histoire de l'art, de l'archéologie ou du patrimoine, ainsi que celles dont le projet apparaissait trop succinct ou ne démontrant pas la nécessité d'un séjour de recherche pour sa réalisation. Le jury rappelle que les candidats doivent joindre un calendrier de travail réaliste, faisant apparaître l'adéquation entre la durée de la mobilité demandée et la quantité de sources à consulter ou le terrain à mener, et décrire de manière précise les sources mobilisées dans le cadre de cette recherche. Il est également attendu que la finalité du projet ainsi que ses perspectives de valorisation soient clairement énoncées. Le jury rappelle enfin que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont éligibles ; en revanche, l'équipement (par exemple frais d'achat de photographies, de cartes de photocopies, etc.) ne l'est pas.

Le jury a enfin apprécié que les cofinancements déjà sollicités ou envisagés soient clairement indiqués dans le cas de projets concernant des laboratoires de recherche ou des projets de recherche collectifs financés.

Le jury a ainsi retenu les dossiers suivants d'aide à la mobilité à destination des historiens de l'art :

- Caroline CHAPLAIN, docteure en histoire de l'art, chargée de projets pour l'éducation artistique et culturelle au musée Fabre, pour son projet *Inventaire des peintures françaises conservées dans les collections d'Etat à Malte (XVI^e – XVIII^e siècles)*.
- Berenice GUSTAVINO, maîtresse de conférences à la Faculté des Arts de l'Universidad Nacional de La Plata, pour son projet *Les voyages d'Henri Focillon dans les pays d'Amérique du Sud au cours de l'année 1940*.
- Cécile VINCENT-CASSY, professeure des universités à Cergy Paris Université, pour son projet *Recherches sur les spoliations napoléoniennes en Espagne et le tableau d'Antonio de Pereda de l'église Saint-Sulpice de Paris*.
- Michela ZURLA, chercheuse à l'Università degli Studi di Perugia, pour son projet *Le mobilier de la chapelle du Château de Cordès, sculptures en marbre de la Renaissance de Gênes à la France*.

Alexandre Girard-Muscagorry
Directeur adjoint
Département des études et de la recherche

